

Image not found or type unknown



Dissolution de sci n'ayant aucun compte rendu

Par **minigirls**, le **20/01/2014** à **17:40**

Bonjour,

Je souhaite dissoudre la SCI d'ou j'ai des parts sociales avec mon associé..quelle sont les procédures? sachant que celui ci est majoritaire des parts sociales..

Ne me tenant pas informé des comptes de la sci ni d'organiser une assemblée générale ni d'aucune reunion..pour m'informer de la vie de celle ci...

Ne me transmettant aucun bilan ...ni compte rendu de la sci

Merci pour votre réponse